

Direction de la Séance

PARIS, le 4 octobre 2022

**ORGANISATION DE LA DISCUSSION
DES TEXTES INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR**

- du jeudi 6 octobre 2022 (*)
(date limite d'inscription des orateurs : mercredi 5 octobre 2022, à 17 heures)

	Temps d'organisation de chacune des discussions générales
Proposition de loi visant à lutter contre les plastiques dangereux pour l'environnement et la santé Temps du rapporteur : 10'	
Proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée Temps du rapporteur : 10'	RE 5' RN 5' LFI - NUPES 5' LR 5' Dem 10' SOC 5' HOR 5'
Proposition de loi visant à lutter contre la fraude au compte personnel de formation et à interdire le démarchage de ses titulaires Temps du rapporteur : 10'	Ecolo - NUPES 5' GDR - NUPES 5' LIOT 5' NI 5'
Proposition de loi relative à la charge fiscale de la pension alimentaire Temps de la rapporteuse : 10'	

(*) Ordre du jour proposé par le groupe Dem.

- du lundi 10 octobre 2022
(date limite de dépôt des amendements : jeudi 6 octobre 2022, à 17 heures)
(date limite d'inscription des orateurs : vendredi 7 octobre 2022, à 17 heures)

	Temps d'organisation de la discussion générale commune
Projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 Projet de loi de finances pour 2023 Temps du rapporteur général : 10' Temps de chacun des rapporteurs pour avis 5' Temps du président de la commission des finances : 10'	15' par groupe et 5' pour un député non inscrit

- du jeudi 13 octobre 2022
(date limite de dépôt des amendements : mercredi 12 octobre 2022, à 13 heures)

<p>Un projet de loi autorisant la ratification d'un accord international ⁽¹⁾</p> <p><i>Sous réserve de sa transmission</i>, proposition de loi visant à actualiser le régime de réélection des juges consulaires dans les tribunaux de commerce</p> <p>(Procédure d'examen simplifiée)</p> <p><i>(Art. 103 du Règlement – Mise aux voix après discussion des éventuels amendements)</i></p>
--

⁽¹⁾ *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord relatif à la restructuration de la plate-forme douanière de Saint-Louis – Bâle sur l'autoroute A35, en France entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse*

- du jeudi 20 octobre 2022
 (date limite de dépôt des amendements : lundi 17 octobre 2022, à 17 heures)
 (date limite d'inscription des orateurs : mercredi 19 octobre 2022, à 17 heures)

	Temps d'organisation de la discussion générale
Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023	
Temps de la rapporteuse générale : 10'	
Temps de chacun des rapporteurs : 5'	
Temps du rapporteur pour avis : 5'	
Temps de la présidente de la commission des affaires sociales : 10'	
	15' par groupe et 5' pour un député non inscrit